

DEPENSES PREVISIONNELLES

a) diagnostic énergétique :

Code type (cadre réservé au guichet unique)	Libellé immatériel	Fournisseur à l'origine du devis	Montant Total (HT)
	Diagnostic énergétique		
	Montant Total		

b) Type d'investissement matériel réalisé

(veuillez-vous reporter à la notice d'information sur laquelle figure la liste des investissements éligibles par financeur)

Code type Matériel (cadre réservé au guichet unique)	Libellé de l'investissement projeté	Nombre de matériel	Montant unitaire (HT)	Montant total (HT)
Valorisation de la biomasse bois, haies et sarments de vigne				
	Chaîne de conditionnement pour la commercialisation de biomasse			
	Combiné scieur – fendeur avec tapis ameneur pour bois bûche			
	Déchiqueteuse à grappin			
	Chargeur télescopique pour usage lié à cette valorisation			
	Grappin abatteur / coupeur abatteur			
	Plate forme de stockage de biomasse issue de bois et de haies			
	Botteleuse de sarments de vignes			
Matériels				
	Module de suivi de consommation instantanée sur tracteur existant			
Pour les bâtiments				
	Matériaux, équipements et matériels pour l'installation d'un chauffe-eau solaire thermique pour la production d'eau chaude sanitaire (ECS)			
	Éclairage spécifique lié à l'économie d'énergie (détecteur de présence, système de contrôle photosensible, démarreur électronique...)			
	Echangeurs thermiques du type « air-sol » (« puits canadiens »)			
	Echangeurs de type « air-air » (VMC double-flux)			
	Système de régulation lié au chauffage et/ou à la ventilation des bâtiments			
	Système de régulation lié au séchage et à la ventilation des productions végétales			
	Bâtiments et équipements liés à la production et à l'utilisation d'énergie renouvelable destinée au séchage en grange pour le stockage de productions végétales et de fourrages			
	Matériaux, équipements, matériels et aménagement pour l'isolation des locaux et des réseaux à usage dédiés à la CUMA			
	Chaudière à biomasse ne bénéficiant pas de crédit d'impôt			
	Pompes à chaleur			
	Autres : précisez :			
	Montant Total			

c) Programme de réalisation :
(première) : _____(mm/aaaa)

Date d'acquisition envisagée

Date de réalisation des travaux (s'il y a) : du _____ au _____(mm/aaaa)

d) Localisation du projet (lieu de dépôt des matériels)

Identique à la localisation du siège

Sinon, merci de préciser l'adresse : _____

Code postal : |_|_|_|_|_|_|_|

Commune : _____

e) Investissements immatériels hors Diagnostic

Veuillez préciser les dépenses immatérielles présentées dans le cadre de votre projet :

Nature de la dépense immatérielle	Fournisseur à l'origine du devis	MONTANT HT
Etude de conception, maîtrise d'œuvre		
TOTAL des dépenses prévues		

d) Vérification du critère communautaire lié à l'amélioration du niveau global des résultats de la CUMA

(en euros)	Valeur de l'année précédente
<i>capitaux propres (cad capital social + réserves)</i>	
<i>capitaux permanents (cad capital emprunté à moyen et long terme)</i>	
<i>immobilisations</i>	

d) Diagnostic énergétique :

Avez vous réalisé un diagnostic énergétique ?

oui

non (Le diagnostic énergétique est une étape préalable pour accéder aux aides aux investissements)

Si oui,

Date de réalisation : ____/____/20____ (jj/mm/aaaa)

Nom du prestataire : _____

Mettez vous en œuvre la totalité, ou partie, des prescriptions du diagnostic énergétique ?

oui

non

Si oui : lesquelles :

Pour ce diagnostic bénéficiez vous d'une autre aide ?

oui

non

Si oui : Nom de l'organisme : _____(EDF, GDF, collectivités territoriales, ADEME...)

Quel est le montant pris en charge ? _____€

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Je (représentant légal de la CUMA) demande à bénéficier des aides du Plan de Performance Energétique (PPE).

Je déclare et atteste sur l'honneur :

- ne pas avoir commencé l'exécution de ce projet,
- avoir pris connaissance des points de contrôle, des règles de versement des aides et des sanctions encourues en cas de non respect de ces points,
- l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes concernant ma (notre) situation et concernant le projet d'investissement,
- n'avoir fait l'objet d'aucun procès-verbal dressé dans l'année civile qui précède la date de dépôt de ma demande au titre des points de contrôle des normes minimales attachées à l'investissement aidé à savoir ; en matière d'hygiène, de bien-être des animaux et d'environnement,
- être à jour de mes cotisations sociales et fiscales, y compris du paiement des redevances des agences de l'eau et de mes cotisations au Haut Conseil de la Coopération,
- disposer d'un agrément coopératif,
- ne pas avoir sollicité une aide autre que celles indiquées sur ma demande sur le même projet et les mêmes investissements,
- le cas échéant, avoir obtenu de la part du propriétaire du terrain sur lequel la ou les implantations sont projetées, l'autorisation de réaliser ces aménagements (travaux exécutés sur le site de la CUMA),
- avoir pris connaissance que ma demande d'aide sera sélectionnée par appel à candidature et pourra être rejetée au motif que le projet ne répond pas aux priorités ou critères définis régionalement et/ou au motif de l'indisponibilité de crédits affectés à cette mesure,
- avoir pris connaissance que ma demande sera rejetée en l'absence de réponse de l'autorité compétente au delà du délai de 6 mois à compter de la date de l'accusé de réception de mon dossier complet,

Je m'engage à ne pas commencer l'exécution de ce projet avant la date de la décision éventuelle d'attribution de la subvention, sauf accord explicite du guichet unique

Je m'engage à :

- (1) informer le guichet unique de toute modification de ma raison sociale, de mon projet ou de mes engagements,
- (2) fournir, le cas échéant, l'attestation et la conclusion ou le rapport du diagnostic énergétique au guichet unique,
- (3) faire intervenir des entreprises qualifiées pour les travaux d'électricité,
- (4) poursuivre l'activité de la CUMA pendant une durée de 5 ans à compter de la notification de la subvention,
- (5) maintenir en bon état fonctionnel et pour un usage identique les constructions, les équipements et les aménagements ayant bénéficié des aides pendant une durée de cinq ans à compter de la date de la décision de l'engagement juridique de l'aide signature de la décision d'octroi de la subvention; pour le matériel je m'engage à ne pas revendre le matériel financé ou à le remplacer sans aide,
- (6) me soumettre à l'ensemble des contrôles administratifs et des contrôles sur place qui pourraient résulter de l'octroi d'aides nationales et européennes,
- (7) ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits (nationaux ou européens) que ceux mentionnés dans le tableau « financement du projet »,
- (8) apposer au siège de mon exploitation une plaque explicative lorsque l'action menée implique un investissement d'un montant total supérieur à 50 000 euros, à installer un panneau sur les sites des infrastructures dont le coût total dépasse 500 000 euros. Cette plaque explicative / ce panneau comprennent : le logo européen, la mention : « Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales », ainsi qu'une description du projet. Ces éléments relatifs à la publicité de la participation européenne doivent occuper 25 % de la plaque,
- (9) pour chaque adhérent participant à ce projet, ne pas solliciter d'aide individuelle sur des matériels de même type pour la période 2009-2013,
- (10) détenir, conserver, fournir tout document ou justificatif permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération, demandé par l'autorité compétente, pendant 10 années.

Je suis informé(e) qu'en cas d'irrégularité ou de non respect de mes engagements, la CUMA devra rembourser les sommes perçues, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

Je suis informé(e) que conformément au règlement communautaire n°259/2008, l'Etat publiera au moins une fois par an, sous forme électronique ou sous une autre forme, la liste des bénéficiaires recevant une aide du FEADER dans le cadre du programme de développement rural hexagonal, l'intitulé des actions et le montant des fonds publics qui sont alloués à ces actions. Cette parution se fait dans le respect de la loi « informatique et liberté » ((loi n°78-17 du 6 janvier 1978).

PIECES A FOURNIR

Pièces	Pièce jointe	Pièce déjà fournie au guichet unique	Sans objet
Exemplaire original de la demande complété et signé	<input type="checkbox"/>		
Devis estimatifs détaillés des travaux ou investissements (si possible classés par type d'investissement) y compris les devis portant sur les investissements immatériels	<input type="checkbox"/>		
Attestation du prestataire et copie du rapport ou de la conclusion du diagnostic énergétique Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Relevé d'identité bancaire (ou copie lisible) ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Agrément coopératif ou autre preuve de l'existence légale de la CUMA (K-bis par exemple) ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Attestation ou autre preuve mentionnant que vous êtes à jour de vos cotisations au Haut Conseil de la coopération mentionnant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Autorisations ou accords (permis de construire ...) pour la réalisation du projet (le cas échéant)	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Pouvoir habilitant le signataire à demander l'aide et à engager la CUMA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Attestation de la MSA indiquant que le demandeur est à jour de ses cotisations sociales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Attestation des services fiscaux indiquant que le demandeur est à jour de ses contributions fiscales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

⁽¹⁾ Attention : Vous n'avez pas à produire les pièces qui sont déjà en possession du guichet unique, à condition que vous ayez déjà autorisé explicitement l'administration à transmettre ces justificatifs à d'autres structures publiques, dans le cadre de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide vous concernant.

- Pour l'extrait K-bis : il n'est pas à fournir si vous l'avez déjà remis à l'administration après la dernière modification statutaire intervenue. Dans ce cas, merci d'indiquer ici la date d'effet de la dernière modification statutaire [__][__][__][__][__][__]. Dans le cas contraire, un K-bis original doit être fourni.
- Pour le RIB : il n'est pas à produire si le compte bancaire est déjà connu de l'administration. Dans le cas contraire (compte inconnu ou nouveau compte), vous devez fournir le RIB du compte sur lequel l'aide doit être versée (une copie du RIB lisible, non raturée, non surchargée est acceptée).

Afin de faciliter mes démarches auprès de l'administration,

j'autorise

je n'autorise pas ⁽²⁾

l'administration à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction de ce dossier à toute structure publique chargée de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide ou de subvention me concernant.

⁽²⁾ Dans ce cas, je suis informé qu'il me faudra produire l'ensemble des justificatifs nécessaires à chaque nouvelle demande d'aide. Toutefois, cette option ne fait pas obstacle aux contrôles et investigations que l'administration doit engager afin de procéder aux vérifications habituelles découlant de l'application des réglementations européennes et nationales.

Fait à _____ le _____

Signature du représentant légal de la CUMA.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire votre dossier de demande d'aide publique.

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification touchant les informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à DDT ou DDTM du département du siège de votre exploitation.